

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PETR GATINAIS MONTARGOIS

Objet, date et durée de l'enquête publique

Par arrêté en date du 5 mars 2024 le Président du PETR GATINAIS MONTARGOIS, Monsieur Frédéric HÉRAUD, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PETR Gatinais montargois arrêté le 16 mars 2023. Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle du PETR Gatinais montargois, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage ; il fixe des orientations et objectifs avec lesquels les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux doivent être compatibles. Le Code de l'urbanisme fixe le régime des SCoT aux articles L.141-1 et suivants et R.141-1 et suivants.

L'enquête publique est organisée préalablement à son approbation par le comité syndical du PETR Gatinais montargois, autorité compétente en matière de SCoT. Le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des consultations, des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées. L'enquête se déroulera pendant une durée de 31 jours consécutifs du jeudi 28 mars 2024 à 9h00 au lundi 29 avril 2024 à 12h00. Le siège de l'enquête est fixé au PETR Gatinais montargois, 5 rue du Dr Gastellier, 45 200 MONTARGIS.

Commission d'enquête

Monsieur Bernard LUCAS a été désigné en qualité de Président de la commission d'enquête. Messieurs Christian HANNEZO et Joël CHAFFARD en qualité de membres titulaires par le Président du Tribunal Administratif d'Orléans par décision par l'ordonnance n° E23000162/45 en date du 05/10/2023.

Lieux de consultation du dossier

Le dossier d'enquête est consultable gratuitement :

D'une part, en format papier, dans les lieux suivants, sauf les jours de fermetures exceptionnelles, aux heures d'ouverture habituelles :

- PETR Gatinais montargois, 5 allée du Dr Gastellier, 45200 Montargis
- Agglomération Montargoise et Rives du Loing, 1 rue du Faubourg de la Chaussée, 45200 Montargis
- Mairie de Lorris, 27 Gr. Grande Rue, 45260 Lorris
- Mairie de Bellegarde, Cour Antin, 45270 Bellegarde
- Mairie de Ferrières-en-Gatinais, Cour de l'Abbaye, 45210 Ferrières-en-Gatinais
- Mairie de Châtillon-Coligny, 1 Pl. Coligny, 45230 Châtillon-Coligny
- Mairie de Courtenay, 1 place Honoré Combe, 45320 Courtenay
- Mairie de Corbeilles-en-Gatinais, Rue du Château, 45490 Corbeilles
- Mairie de Nogent-sur-Vernisson, 17 Rue Aristide Briand, 45290 Nogent-sur-Vernisson
- SCBD, 599 route de Châtillon-Coligny, 45220 Château-Renaud.

D'autre part, en version numérique sur un poste informatique au siège du PETR Gatinais montargois, 5 rue du Dr Gastellier, 45 200 Montargis aux horaires habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet du PETR Gatinais montargois, rubrique publication, à l'adresse suivante : <https://gatinaismontargois.com/>

Le dossier soumis à enquête comprend le projet arrêté du SCoT. Il se compose notamment d'un rapport de présentation, d'un projet d'aménagement stratégique, du document d'orientations et d'objectifs, du document d'aménagement (artisanal, commercial et logistique), du bilan de la concertation, des avis personnes publiques associées et de celui de l'autorité environnementale.

Permanences des membres de la commission d'enquête

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à disposition du public pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales aux lieux, jours et horaires suivants :

| Lieu | Date | Heures |
|---|------------------|--------------|
| PETR Gatinais montargois 5 allée du Dr Gastellier, 45200 Montargis | Jeudi 28 mars | De 9h à 12h |
| Agglomération Montargoise Et rives du loing 1 Rue du Faubourg de la Chaussée 45200 Montargis | Jeudi 28 mars | De 14h à 17h |
| Mairie Corbeilles-en-Gatinais 1 rue du Château EP16-45490 Corbeilles-en-Gatinais | Mercredi 28 mars | De 9h à 12h |
| Mairie Bellegarde Cour Antin 45270 Bellegarde | Mercredi 28 mars | De 14h à 17h |
| Mairie Ferrières-en-Gatinais Cour de l'Abbaye 45210 Ferrières-en-Gatinais | Jeudi 29 mars | De 9h à 12h |
| Mairie Courtenay 1 Pl. Honoré Combe 45320 Courtenay | Jeudi 29 mars | De 14h à 17h |
| Mairie de Lorris 27 Gr. Grande Rue 45260 Lorris | Mercredi 30 mars | De 9h à 12h |
| Mairie Nogent-sur-Vernisson 17 Rue Aristide Briand 45290 Nogent-sur-Vernisson | Mercredi 30 mars | De 14h à 17h |
| Mairie de Châtillon-Coligny 1 Pl. Coligny 45230 Châtillon-Coligny | Jeudi 28 mars | De 9h à 12h |
| SCBD 599 route de Châtillon-Coligny 45220 Château-Renaud | Jeudi 28 mars | De 14h à 17h |

AFFICHE LE

16 MARS 2024

2024/14
La secrétaire générale
de mairie



Le public pourra transmettre ses contributions et observations selon les modalités suivantes :

- sur les registres disponibles aux lieux où le dossier d'enquête est consultable

- par voie postale à l'adresse suivante : A l'attention le Monsieur le président de la commission d'enquête au PETR Gatinais montargois, 5 allée du Dr Gastellier, 45200 Montargis

- par courriel (objet : enquête SCoT) A l'attention le Monsieur le président de la commission d'enquête : direction@gatinaismontargois.com

Incidences environnementales

Le dossier contient une évaluation environnementale. L'avis de l'Autorité Environnementale compétente en matière d'environnement est joint à l'enquête et également rendu public sur le site du PETR : <https://gatinaismontargois.com/>

Rapport et conclusions de la commission d'enquête

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête établit un rapport relatif au déroulement de l'enquête publique, son analyse et présentant ses conclusions motivées et ses avis.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux du public au PETR Gatinais montargois, 5 allée du Dr Gastellier, 45 200 Montargis et sur le site <https://gatinaismontargois.com/>.

Compléments d'information

La personne responsable du projet du SCoT du PETR Gatinais montargois est Monsieur Frédéric HÉRAUD, Président du PETR Gatinais montargois. Des informations complémentaires relatives au projet du SCoT peuvent être demandées auprès des services du PETR Gatinais montargois, au 02 38 07 50 70 aux heures d'ouverture habituelles ou par courriel à direction@gatinaismontargois.com